



Municipalité de Melbourne (Canton)

1257, route 243

Melbourne, Québec J0B 2B0

Tél. 819 826 3555

Fax 819 826 3981

dg@melbournecanton.ca

www.melbournecanton.ca

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du Règlement numéro 2024-08, pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2025 et pour en fixer les conditions de perception.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Règlement numéro 2024-08, pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2025 et pour en fixer les conditions de perception, a été adopté à une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité le 13^e jour de janvier 2025 à 19 h 30.

Le Règlement no. 2024-08 est disponible au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donnée à Melbourne

Ce 15 janvier 2025

Cindy Jones, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION (art. 451 C.M.)

Je soussignée, **Cindy Jones**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourne, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public pour le règlement 2024-07, aux endroits fixés par le conseil, le 15 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 janvier 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière